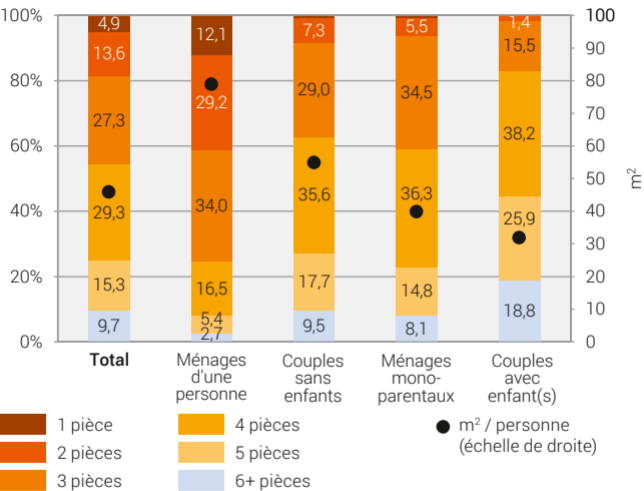


Répartition des logements selon le nombre de pièces et surface habitable par personne, en 2019



Note: Est considérée comme «enfant» toute personne âgée de moins de 25 ans habitant avec au moins un de ses deux parents.